



Ombudsman des services bancaires et d'investissement – Appel à candidatures pour un poste d'administrateur

L'Ombudsman des services bancaires et d'investissement du Canada (OSBI) est un organisme national, indépendant et sans but lucratif qui aide à résoudre et à réduire les différends entre les consommateurs et les sociétés de services financiers dans les deux langues officielles. L'OSBI répond aux requêtes des consommateurs, mène des enquêtes équitables et accessibles au sujet des différends non résolus, et partage ses connaissances et son expertise avec les intervenants et le public. Si un consommateur a une plainte à formuler à l'égard d'une banque ou d'une entreprise participante de l'OSBI et qu'il n'est pas en mesure de la résoudre avec la banque ou l'entreprise, l'OSBI mènera une enquête sans frais pour le consommateur.

L'OSBI fournit ces services à plus de 1 500 sociétés de services financiers canadiennes et à leurs clients. Toutes les sociétés d'investissement enregistrées à l'extérieur du Québec offrent les services de l'OSBI à leurs clients, tout comme la plupart des banques et des coopératives de crédit canadiennes. Le personnel de l'OSBI est situé en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. L'OSBI a un bureau principal à Toronto.

Appel de mises en candidatures

Le comité de gouvernance et des ressources humaines de l'OSBI est à la recherche de candidatures pour pourvoir un poste d'administrateur de l'industrie actuellement vacant et un poste d'administrateur chargé de la protection des intérêts des consommateurs qui le sera prochainement.

Tous les administrateurs de l'OSBI doivent apporter au conseil d'administration de l'OSBI un leadership aguerri et des perspectives en matière de communauté, d'affaires et d'exploitation. Les candidatures sont particulièrement recherchées parmi celles de candidats ayant une expérience préalable au sein d'un conseil d'administration, une expertise en audit et en comptabilité, ainsi qu'une expérience en matière de protection des consommateurs et de défense des droits des consommateurs.

Pour que notre conseil d'administration profite d'une diversité de points de vue de l'industrie, pour notre administrateur de l'industrie, nous sommes particulièrement intéressés par des candidats ayant une expérience professionnelle auprès de courtiers indépendants, de banques de petite ou moyenne taille ou de caisses d'épargne et de crédit. Son expérience professionnelle viendra ainsi compléter celle de nos administrateurs de l'industrie actuellement en poste.

L'intérêt des personnes qualifiées de partout au Canada est le bienvenu. L'OSBI croit aux avantages de la diversité pour permettre au conseil d'apporter de la richesse à ses délibérations et de mieux atteindre ses objectifs. Par conséquent, en plus de l'engagement, des connaissances complémentaires, de l'expérience, des compétences et de l'expertise, l'OSBI aspire à avoir des membres qui reflètent : a) l'évolution démographique des collectivités servies par l'OSBI; et b) la diversité des facteurs tels que l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, la langue, la race, la religion et l'origine géographique.

Conseil d'administration de l'OSBI

Le conseil d'administration de l'OSBI est responsable de superviser la gestion, l'orientation stratégique et la gouvernance de l'OSBI et d'agir dans l'intérêt absolu de l'organisation et des groupes qu'elle sert, tout en maintenant les degrés d'intégrité et de professionnalisme les plus élevés qui soient. Notre structure de gouvernance garantit que l'ombudsman et le personnel de l'OSBI sont indépendants, impartiaux et disposent des ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités. Les administrateurs constituent également les membres votants de l'organisation.

La majorité des administrateurs de l'OSBI sont issus de la communauté et n'ont pas travaillé dans le secteur des services financiers ni au gouvernement depuis au moins deux ans. Trois des administrateurs communautaires sont désignés comme responsables de la défense des intérêts des consommateurs. Ils seront sélectionnés en raison de leurs connaissances et de leur expérience dans la défense des droits des individus dans les services bancaires, les services financiers ou d'autres secteurs.

Trois administrateurs sont désignés administrateurs de l'industrie. Ils sont sélectionnés pour leur expérience et leurs connaissances dans un ou plusieurs des secteurs de l'industrie financière dans lesquels les membres de l'OSBI exercent leurs activités. Les administrateurs de l'industrie doivent être directement affiliés à une société participante au moment de leur nomination ou au cours des deux années précédentes. Le conseil entend s'assurer que, en tout temps, au moins un administrateur de l'industrie aura une expertise actuelle ou récente dans le secteur bancaire et qu'un administrateur de l'industrie aura une expertise actuelle ou récente auprès d'un courtier en valeurs mobilières ou d'un courtier en fonds communs de placement, car la majorité des cas examinés par l'OSBI se rapportent à ces secteurs des services financiers.

Le conseil d'administration se réunit au moins chaque trimestre, en plus de la séance annuelle de planification stratégique. Les administrateurs sont admissibles à recevoir une rémunération annuelle.

Comment poser sa candidature

Si vous êtes un leader fort et collaboratif avec un sens aigu des affaires et que vous vous intéressez au service public et que vous souhaitez contribuer au succès de l'OSBI, nous aimerions avoir de vos nouvelles.

Les candidatures doivent être soumises en ligne avant le vendredi 13 septembre 2024 à l'adresse governance@obsi.ca. Pour en savoir plus, veuillez contacter Mark Wright à l'adresse mwright@obsi.ca. Nous remercions tous ceux qui manifestent leur intérêt, mais seules les personnes retenues pour un développement ultérieur seront contactées.